

Bulletin d'inscription
Le jeu de l'oie/loi systémique
Les 18 et 19 mai 2026

A renvoyer à :

I.P.E.C. Secrétariat
111, Rue de la Ferme Bernard
04140 SEYNE LES ALPES
ipeccformation.systemie@gmail.com

Nom : Prénom :
Adresse :
E mail :@.....
Tél : Fax :

Coût de la formation : ☐ 380 € les 2 jours

Coordonnées de l'employeur :

.....
.....

Les inscriptions seront considérées comme effectives dès réception du règlement
ou de l'acceptation écrite de la prise en charge par l'employeur

Imprimé par nos soins



Formation
Analyse des pratiques
Supervisions cliniques
Conduite de changements
Recherche pluridisciplinaire
Accompagnement de professionnels
Elaboration et mise en œuvre de projets
spécifiques

Formation

Le jeu de l'oie (loi) systémique

Les 18 et 19 mai 2026

A Venelles 13770
Hôtel B & B – 102, Avenue des Logissons

Coordination :

Thomas SCHWAB – 06 74 27 97 79
Bernadette HERMAN – 06 80 61 62 29

www.ipeccformation.fr
ipeccformation.systemie@gmail.com

N° d'enregistrement : 0131022475 – N° d'agrément : 93 04 00653 04
Code APE 804 C – N° SIRET : 449 756 121 000 25
Membre de l'E.F.T.A. - Association Loi 1901
Certification QUALIOPi N° QUA21080059

LE JEU DE L'OIE / LOI SYSTEMIQUE - « Objet flottant » et médiateur de la communication

Le jeu de l'oie / loi est un outil basé sur une version revisitée du plateau et des règles du jeu de l'oie. Il fait partie des « *objets flottants* ». Ce sont des objets intermédiaires employés par l'intervenant avec une ou plusieurs personnes. Certaines des versions de ce « jeu » peuvent être utilisées à des fins thérapeutiques. Dans tous les cas, il s'agit d'un *médiateur de la communication qui favorise l'établissement d'un espace de liberté et qui garantit la possibilité d'un dialogue innovant*.

Dans le jeu de l'oie / loi systémique, il n'y a ni gagnant, ni perdant. Ce jeu alternatif propose un lieu protégé qui permet d'expérimenter un nouveau mode d'échange. L'intervenant sert à trianguler la situation ; autrement dit, il garantit *un cadre à l'intérieur duquel des visions alternatives et des solutions nouvelles peuvent émerger*.

Avec cet outil, l'intervenant propose un cadre de co-construction qui permet *un questionnement autour et au-delà de la parole* (Caillé & Rey—1994), prenant en compte à la fois la communication verbale (digitale) et la dimension non verbale (analogique).

Le jeu de l'oie / loi systémique permet d'interroger *les éléments d'un parcours* individuel, de couples, de familles, des groupes, collectivités ou institutions (*y inclus les représentations du temps*).

Il est aussi *un outil de changement*, relevant les éléments au niveau phénoménologique, des interactions, ainsi qu'au niveau de la méta communication. En tant qu'« objet flottant », il peut représenter un *rituel de passage*.

Quels sont ses intérêts particuliers ?

Le jeu de l'oie/loi systémique est très riche au niveau de ses applications. Il est facilement adaptable à des cadres de travail divers. Il trouve ainsi sa place dans le cadre d'un *suivi éducatif, social, clinique ou institutionnel*. Il peut être utilisé avec *des adultes, des adolescents, des enfants* (à partir de 3 ou 4 ans). Il s'emploie avec des populations variées (patients, usagers, équipes, résidents d'un foyer ou d'une maison de retraite ...). Il est facile d'accès et indépendant du niveau socioculturel et du niveau d'instruction. Par son côté à la fois ludique et sérieux, il est facilement utilisable avec des personnes pour qui *l'accès à la parole et / ou aux émotions* est difficile, voire bloqué. Il est particulièrement utile quand il s'agit de dépasser des blocages, voire des crises, ou quand il s'agit de trouver des réorganisations au sein d'équilibres dynamiques (comme familles, groupes, écoles, entreprises, divers collectivités ou institutions ...). Nous pouvons mettre l'accent sur une ou plusieurs de ces facettes, travailler avec un ou plusieurs de ces objectifs.

Le jeu de l'oie / loi s'inscrit dans une méthodologie systémique qui suit une toute autre logique que de prescrire une recette ou un remède. Il ne cherche pas à corriger une erreur ou à réparer une panne (de fonctionnement individuel ou collectif), mais *d'activer les ressources et le potentiel de créativité des individus et des systèmes concernés*. Cet outil permet, au-delà d'une technique, d'enclencher un processus.

Lors de cette formation, nous présentons plusieurs versions de cet outil et pratiquons plusieurs variantes de ce jeu. Nous passons par le jeu de l'oie/loi pour les familles, celui qui a été employé dans des groupes thérapeutiques (notamment autour de l'alcool et d'autres produits) pour en connaître aussi les versions employées en formation d'équipes ou en supervision institutionnelle. Les participants peuvent aussi trouver des possibilités d'adapter cet outil à leur propre contexte de travail et / ou institutionnel. Cette formation s'inscrit dans une visée pratique et prend en considération l'expérience des participants.

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques, mises en situation

Public :

Toute personne travaillant dans des domaines médico-sociaux, de l'éducation, enseignement, gestion de ressources humaines, management, psychothérapie, ... ou d'autres professions relationnelles.

Formateurs :

SCHWAB Thomas, psychologue, thérapeute familial (formé par Yveline REY et Philippe CAILLE, qui ont développé le jeu de l'oie /loi ainsi que d'autres « objets flottants »).

HERMAN Bernadette,

Psychologue et thérapeute de famille et de couple